
1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET DÉFINITION DE L'ORDRE DU JOUR

La réunion est déclarée ouverte à 10h45. L'ordre du jour suivant a été adopté :

- 1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour**
- 2) Adoption du compte-rendu de la 313^e réunion**
- 3) Projet de l'Eastmain-1-A et dérivation Rupert**
 - a) Finalisation du rapport
 - b) Adoption
- 4) Projet minier Éléonore**
 - a) Condition relative au mode de gestion des matières résiduelles
- 5) Varia**
- 6) Date et lieu de la prochaine rencontre**

2. ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA 313^e RÉUNION

Le compte-rendu de la 313^e réunion a été adopté à l'unanimité.

3. PROJET DE L'EASTMAIN-1-A ET DÉRIVATION RUPERT

a. Finalisation du rapport

Les membres ont validé les dernières corrections effectuées sur le contenu du rapport. Certaines suggestions quant à la maquette du document ont été formulées. Les membres aimeraient que le nom du rapport soit inscrit sur son épaule. De plus, ils aimeraient voir une mosaïque de trois photos sur la page couverture.

b. Adoption

Le contenu du rapport a été adopté à l'unanimité le 11 décembre 2013. Dans le contexte du changement de présidence effective à partir du 16 décembre 2013, il est convenu qu'une lettre, faisant état de cette adoption, soit envoyée à l'administrateur. Il y sera de plus expliqué que le rapport final lui sera envoyé au début de l'année 2014 par le nouveau président, Monsieur André Boisclair, suite à des travaux de révision linguistique, de graphisme et d'impression.

4. PROJET MINIER ÉLÉONORE

a. Gestion des matières résiduelles

Suite au questionnement du COMEX concernant l'accommodement possible d'autres utilisateurs potentiels du nouveau site de gestion des matières résiduelles autorisé, les membres ont convenu de poser la condition suivant à la modification du certificat d'autorisation demandée :

« Le promoteur transmettra à l'Administrateur, pour information et sur une base annuelle, un rapport de suivi des performances de son programme de gestion des matières résiduelles. Il y traitera des résultats obtenus, des difficultés rencontrées et des mesures mises de l'avant pour assurer une amélioration continue. Pour ce faire, un bilan des quantités de matières résiduelles produites, valorisées et éliminées devra être élaboré. Il traitera dans ce rapport de tout autre élément pertinent, dont les résultats du suivi de la qualité des eaux souterraines, et s'il y a lieu, des demandes d'utilisation du site par d'autres utilisateurs du secteur en précisant le volume de matières résiduelles à disposer, l'acceptation ou le refus des demandes et dans le cas échéant, les raisons évoquées motivant ce refus ».

Il a été convenu qu'une lettre recommandant l'autorisation de ce projet sous réserve du respect de la condition ci-dessus serait envoyée à l'administrateur dans les plus brefs délais.

5. VARIA

Monsieur Mercier a remercié les membres du COMEX, dont il était le président depuis mai 2008, en mentionnant qu'il a beaucoup apprécié travailler avec eux. Les membres cris et les membres québécois l'ont aussi remercié pour son travail.

6. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La date et le lieu de la prochaine rencontre seront déterminés suite à la suite de l'entrée en fonction de Monsieur Boisclair.